

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

# **Biométrie à la cantine : la Région ne paiera pas**

-- Conseil de Parents d'Élèves --

Publié le jeudi 27 mars 2014

Fichier PDF créé le mercredi 21 mai 2014

---

**Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés**

---

Le conseil local Jean Moulin avaient voté contre la mise en place d'un dispositif de contrôle biométrique lors du conseil d'administration du collège le 19 septembre 2013 car après l'introduction des caméras de vidéo surveillance, il s'agit d'une étape supplémentaire dans la **soumission du corps des élèves à une machine**.

D'ailleurs, de l'aveu même de la direction du collège, ce système ralentit les passages et réduit le temps de repas des enfants, qui n'ont parfois plus qu'**un quart d'heure pour manger** !. Nous ne sommes pas les seuls à regretter cette décision :

<h3 class="spip">Le conseil régional a retiré une délibération prévoyant la participation de la collectivité à un système de paiement morphologique à la cantine.</h3>

Extraits choisis

"La Région a retiré une délibération prévoyant la participation de la collectivité à l'installation d'un système de paiement à la cantine du collège Jean Moulin. Cet établissement accueille aussi les élèves du lycée Saint-Just depuis que ce dernier a subi un incendie. Rappelons que les investissements dans les collèges sont à la charge des Départements, tandis que ceux dans les lycées sont payés par les Régions.

Pour fluidifier la file d'attente, le collège a mis en place un système morphologique, tel qu'il est pratiqué dans d'autres collèges du Rhône : le mangeur compose un code puis pose sa main sur un écran. S'il est à jour de ses paiements, un plateau se libère. Sinon, c'est un agent en cuisine qui vient faire l'opération. [...]

les élus EELV s'insurgent. "Vidéosurveillance, biométrie et demain gestion des absences via des codes-barres, **est-ce l'environnement éducatif que nous voulons** pour les jeunes collégiens ?", accuse Raymonde Poncet, conseillère générale qui préfère une présence humaine. La région lui a emboité le pas, retirant la délibération. Elle ne devrait pas honorer sa dette auprès du Département.

Le conseil général fait savoir que [...] 60 [demi-pensionnaires] ont refusé le nouveau système. Ceux-là continuent de manger, avec une carte. "